

## Les meilleurs vœux de Pas de bébés à la consigne pour 2025

**2025 : Pas de bébés à la consigne souhaite ses vœux les plus sincères** aux professionnel.les et à tous les acteurs de la Petite Enfance.

→ L'engagement et le dévouement de nombreux professionnel.les envers les enfants ne sont plus à prouver. Malgré le manque de moyens, ils font leur possible pour accueillir au mieux les familles et leurs enfants.

**Notre collectif présente également ses vœux à Madame la Ministre** : que 2025 soit l'année de toutes les réformes pour une véritable qualité d'accueil des enfants et de meilleures conditions de travail pour les professionnel.les.

→ **Des vœux pour que 2025 soit une année de pleine réussite** avec la mise en place du Service Public de la Petite Enfance. Celui-ci doit être à la hauteur d'une politique d'accueil ambitieuse, basée sur l'universalisme – un accueil pour tous les enfants et tous les parents sans distinction – ; l'accessibilité à tous sur l'ensemble du territoire quel que soit l'endroit où l'on habite ; la gratuité comme l'est l'école maternelle, bénéficiant dans un premier temps aux familles vivant sous le seuil de pauvreté puis extension progressive à tous<sup>1</sup>.

→ **Des vœux pour que 2025 soit l'année de toutes les audaces** en adoptant des mesures concrètes et tant attendues par les personnels ; comme par exemple : en accueil collectif, la modification du taux d'encadrement à 1 professionnel.le pour 5 enfants en 2027 et 1 pour 4 en 2030, ou encore l'inversion du ratio 40/60 au profit des professions diplômées sans oublier l'alignement du régime des micro-crèches sur celui des crèches ; en accueil individuel, la reconnaissance des assistant.es maternel.les comme professionnel.les de la petite enfance avec un accès garanti à une formation initiale et continue de qualité.

---

<sup>1</sup> De nombreuses études réalisées en France et à l'étranger indiquent que la qualité des modes d'accueil est liée à un ensemble de critères tels que : les niveaux de qualifications professionnelles, les taux d'encadrement, la taille restreinte des groupes d'enfants, le respect des rythmes spécifiques des tout-petits, le temps et la disponibilité accordés à l'enfant et sa famille, l'implication des parents, la sensibilité du personnel aux intérêts et aux besoins des enfants, la stabilité du personnel, l'adéquation des locaux, le sens que trouvent les personnels dans leur travail et leur accord avec les objectifs et les méthodes de travail, ainsi que des temps de réflexion réguliers sur les pratiques et l'accès régulier à la formation professionnelle, qui favorisent une prise en compte de l'enfant et de sa famille dans une relation individualisée

- **Des vœux pour que 2025 soit l'année de toutes les reconnaissances** à l'ensemble des professionnel.les petite enfance sans aucune exclusive : cela passe aussi par des revalorisations salariales en accueil collectif ainsi qu'en accueil individuel, plus élevées que les 100 ou 150 euros évoqués (à commencer par l'attribution du CTI-ancien Ségur en points d'indice dans la fonction publique), avec indexation sur le coût de la vie.
- **Des vœux pour que 2025 soit l'année de tous les espoirs** pour les parents et leur.s enfant.s avec la convergence du reste à charge pour les familles quel que soit le mode d'accueil, sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil.

**Pas de bébés à la consigne** rappelle avec force et détermination l'importance de **préserver la qualité d'accueil** et de garantir à chaque enfant un environnement adapté à ses besoins : **le service public de la petite enfance doit permettre partout en 2025** d'accueillir chaque enfant et ses parents avec attention et respect. **Car comme vous le diraient les bébés** « pour bien grandir, j'ai besoin qu'on prenne le temps d'une relation individualisée avec moi, que tous les professionnel.les qui m'accueillent soient formés et disposent des compétences appropriées pour mon éducation, mon éveil, ma sécurité affective, mon maternage, mes soins, mon alimentation, mon hygiène..., qu'ils puissent organiser les réunions indispensables à la réflexion sur leur travail d'équipe, et qu'ils puissent répondre à mes besoins spécifiques et ceux de mes parents quand nous rencontrons des situations particulières : handicap ou maladies chroniques, difficultés sociales, psychologiques ou économiques, recherche de solutions pour les besoins en horaires atypiques... **Pour tout cela merci d'avance ! »**

**Madame la Ministre, Pas de bébés à la consigne**  
vous invite à exaucer ces vœux en 2025 pour  
remettre à l'endroit l'accueil de la petite enfance !

